



CONCOURS PHOTO DU CHEL[s] 2022

Vous êtes étudiant.e.s dans un des établissements du CHEL[s] (Centrale Lyon, CNSMD de Lyon, ENS de Lyon, Sciences Po Lyon, Mines Saint-Etienne, VetAgro Sup), vous partagez tous votre jeunesse et votre enthousiasme pour avancer dans vos cursus, et vous vous destinez à des professions diverses.

Vous avez ainsi des goûts communs et des métiers différents et, selon ce qu'affirme André Maurois, c'est la recette même de l'amitié*.

Aussi, nous avons choisi d'ouvrir un **concours photo** à l'ensemble de la communauté étudiante du CHEL[s] pour lequel, si vous souhaitez participer, vous devrez produire **la plus belle et la meilleure illustration de votre futur métier** (et même si vous n'en n'avez pas une idée claire !) car "*Il faut être enthousiaste de son métier pour y exceller*" nous dit Diderot.

Vous **illustrerez votre photographie par une courte citation ou un proverbe concis**, de votre cru ou emprunté à un auteur, dont la pertinence rentrera dans le choix des meilleurs clichés.

A vos appareils photos et remuez vos méninges pour produire le meilleur cliché illustré du CHEL[s] !

**" Ils avaient des goûts communs et des métiers différents : c'est la recette même de l'amitié.
" André Maurois*

REGLÈMENT

- Vous pouvez participer si vous êtes étudiant.e dans un des 6 établissements du CHEL[s]
- Les photographies doivent avoir été prises par la personne qui concourt. Chaque participant.e déclare être l'auteur des photographies et certifie avoir l'autorisation des éventuels sujets représentés sur les photos.

MODALITÉS

- Le thème du concours est le suivant : « *La plus belle et la meilleure illustration de votre futur métier (et même si vous n'en n'avez pas une idée claire !)* »
- Chaque participant.e ne peut envoyer qu'une seule photo
- Envoi de la photo en format numérique uniquement
- Votre courriel de participation devra être envoyé depuis votre boîte mail institutionnelle et être adressé à chiara.pellegrino@vetagro-sup.fr. Il doit inclure les informations suivantes :
 - ✓ Votre nom/prénom complet et votre école d'appartenance
 - ✓ Vos coordonnées
 - ✓ Votre photo en pièce-jointe
 - ✓ Une courte citation ou un proverbe concis accompagnant votre photo
 - ✓ La déclaration suivante dans le corps de votre courriel:

"Je soussigné(e) _____ (insérez votre nom et prénom complet ici) déclare céder gratuitement au CHEL[s] et à ses 6 établissements membres les droits de diffusion, d'exploitation et d'utilisation de ces images **à titre non exclusif**, pour une exploitation non commerciale pour une durée de cinq ans. J'autorise le CHEL[s] et ses 6 établissements membres à procéder à toute reproduction et représentation de ces images sur supports numériques et papier.
- Date limite d'envoi des images : 28 avril 2022

CLASSEMENT & PRIX

Le classement sera effectué par un vote électronique anonyme de l'ensemble de la communauté étudiante et des personnels de nos établissements.

Ce vote devra prendre en compte le côté esthétique et artistique de la photo, ainsi que le lien entre cette dernière et sa phrase d'accompagnement.

S'il s'avère que les clichés envoyés sont trop nombreux, un jury, formé par un représentant étudiant de chaque école avec des compétences photographiques, se réunira pour procéder à une pré-sélection de 24 photographies.

Trois vainqueurs se verront attribuer un prix correspondant à une carte cadeau FNAC. La personne qui remportera le 1^{er} prix pourra également bénéficier d'un tirage de son cliché en double exemplaire.

CONTACT & RENSEIGNEMENTS

Chiara Pellegrino, coordinatrice du CHEL[s] - contact@chels.fr, 04 78 87 56 65